

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 46 fr. Six mois, 26 fr. Trois mois, 15 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne.

RÉCLAMES, 30 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include dates from 14th to 17th July with corresponding events and moon phases.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 45 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements sont reçus à Paris, chez MM. HAVAS, 3, rue J.-J. Rousseau. — LAFFITTE, BULLIER, et Ce, rue de la Banque, n° 3.

L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Lists mail routes to Paris, Bordeaux, Toulouse, Brives, Montauban, etc.

Cahors, 10 Juillet 1861.

La santé du Pape va s'améliorant de jour en jour ; il a pu reprendre le cours momentanément interrompu de ses occupations habituelles. Son état valétudinaire préoccupe néanmoins et avec raison la cour de Rome ; sa mort, arrivant dans les circonstances actuelles, pourrait faire surgir de graves complications.

La chambre des députés de Turin semble animée d'un zèle infatigable. Elle tient deux séances par jour. Les honorables membres du parlement italien ont hâte d'aller revoir leurs champs et leurs villas ; cette semaine, la session législative sera probablement close.

Messine. Les officiers garibaldiens ne vivraient pas en bonne amitié, paraîtrait-il, avec ceux de la cavalerie piémontaise. Des duels ont eu lieu ; ils menaçaient de continuer. L'autorité supérieure, justement émue, a dû intervenir et sévir rigoureusement.

Une espèce de transaction, un semblant de compromis paraissent avoir eu lieu entre la cour de Vienne et Pesth. La Diète aurait consenti à modifier le titre de son Adresse. Ce serait donc simplement une question de forme qui aurait été tranchée : la question de fond, bien autrement importante, serait prudemment laissée dans l'ombre.

Une dépêche (insérée plus bas) atténuerait considérablement la gravité des dernières nouvelles reçues de Varsovie. Ce serait la Russie

méridionale qui aurait été le théâtre des désordres, qu'on supposait avoir éclaté en Pologne. La position de la Russie est assez précaire en ce moment. L'attitude de la Pologne ne lui laisse pas un seul instant de tranquillité.

Les troubles de la province de Grenade (en Espagne) sont apaisés. Les mutins, serrés de près, se sont rendus à discrétion. Le chef seul aurait pu s'échapper. — St-Domingue, la colonie récemment annexée à l'Espagne, est menacée par les Haïtiens.

L'Herzégovine est en feu ; la lutte entre les Turcs et les Chrétiens, un moment apaisée a recommencé avec une violence inouïe. L'insurrection est la plus forte ; chaque jour ses rangs se grossissent de mécontents.

La semaine dernière, une grève d'ouvriers mineurs a eu lieu à Mons, et dans tout le bassin houiller de la Belgique. Elle avait pris un caractère inquiétant. Les nouvelles arrivées aujourd'hui, disent que toute trace d'agitation a disparu, et que les ouvriers ont repris leurs travaux.

Jules C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Varsovie, 9 juillet.

On a dit qu'il y avait eu un mouvement, il y a peu de jours, à Varsovie. Ce bruit était inexact, et voici ce qui l'avait provoqué : De grands désordres se sont manifestés sur divers points de la Russie méridionale ; le gouverneur de Varsovie, craignant que ces désordres ne gagnassent la Pologne et en particulier la capitale, a fait prendre les armes et s'est mis en mesure de résister à tout mouvement insurrectionnel.

Pesth (Hongrie), 9 juillet.

Les Magnats ont adopté, à l'unanimité, l'adresse de M. Deack. Elle va être de nouveau envoyée à l'Empereur d'Autriche.

Stuttgart, 8 juillet.

La nouvelle s'est répandue à Stuttgart que le roi de Wurtemberg aurait éprouvé à Bagaz une légère attaque d'apoplexie, qui, du reste, n'aurait pas eu de conséquences graves. Néanmoins on n'est pas sans inquiétude, Sa Majesté étant d'un âge très-avancé.

Turin, 9 juillet.

Les lettres de Raguse annoncent la continuation de la lutte entre les Chrétiens et les Turcs en Herzégovine. Le nombre des insurgés augmente.

La Chambre des députés a voté le projet de construction du chemin de fer de Ravenne à Bologne et à Ancône, et la reconstitution de la société des chemins de fer romains.

Le 5 % piémontais est à 70 fr. 75 c.

Madrid, 8 juillet.

Toutes les nouvelles qu'on a fait circuler à Madrid sur d'autres points de l'Andalousie qui se seraient mis en état de rébellion, sont fausses. Il n'y a que Loja où l'ordre public ait été troublé, et à l'heure qu'il est l'insurrection passagère qui y a éclaté est comprimée.

Le chef qui la dirigeait s'est sauvé dans les montagnes. On le poursuit activement.

à la prospérité.

C'est à cette époque aussi qu'il écrivit sa comédie l'Intrigue et l'Amour. Ce fut sous l'influence d'une passion naissante, la seule qui envahit cet âme de poète, qu'il écrivit les premières belles pages qui devaient fonder sa renommée. Et pourtant cette passion, il ne se l'avouait pas ; il ne se demandait pas si Marguerite l'avait deviné, si elle la partagerait ; non : vaguement heureux, il marchait dans la vie comme l'homme qui commence à saisir les premières ombres d'un beau rêve, et craint de faire un mouvement qui l'éveillerait.

Un jour, la maison de Mme Muller fut pleine de deuil et de tristesse. Le violon de Muller cessa de se faire entendre. Schiller abandonna ses travaux et suivit Mme Muller en pleurs au chevet du lit de Marguerite.

Elle était là, la pauvre enfant, étendue sans mouvement, les yeux fermés, la poitrine haletante, les joues enflammées. Puis par moments ses beaux yeux s'ouvraient et se fixaient, hagards, sur ceux qui l'entouraient. Un cercle de feu bordait ses longues paupières : elle prononçait quelques paroles incohérentes, saccadées ; elle jetait un éclat de rire convulsif, se soulevait et retombait comme écrasée par la souffrance. Elle était atteinte d'une fièvre cérébrale.

On pleurait au chevet de la jeune fille ; Schiller seul ne pleurait pas. Debout, immobile et pâle, le doigt posé sur le pouls de la malade, il en comptait avec angoisse les mouvements précipités.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 10 juillet 1861.

MARGUERITE

(Épisode de la vie d'un grand homme.)

(Suite.)

Descends le premier, dit le jeune homme poète, qui avait compris ce regard, et qui prenait dans son tiroir une petite pelote de ficelle ; quand tu seras en bas, je te descendrai ton violon.

Muller lui serra silencieusement la main et descendit. Son ami tint parole, et le violon rejoignit son maître. La lune se dégagea des nuages qui la voilaient, éclairant d'un reflet la belle et pâle figure du poète. Le vent du soir soulevait sa riche chevelure, tandis qu'enveloppé de son manteau, un pied sur la fenêtre, il jetait un dernier regard dans cette cellule qu'il ne devait plus revoir. Qu'il y avait de noblesse sur ce jeune visage ! que de génie dans ce regard ! Il étendit la main et dit d'une voix vibrante : « Adieu, murs glacés, qui m'avez vu si souvent pleurer et maudire ! Adieu pour jamais ! d'aujourd'hui seulement je suis homme. Je suis libre !... Dites à ceux qui comptaient sur vous pour étouffer mon intelligence que le bienfait m'enchaînait, que la tyrannie vient de m'affranchir. Dites-leur que Schiller est comme le chêne : il se brise sous la foudre, il ne se courbe pas !

Cet étudiant, c'était en effet Schiller, le poète mélancolique d'Allemagne, le rival et l'ami de Goëthe.

II.

Deux mois après, Schiller était à Mincengen, en Franconie, chez la mère de Muller. Entouré de soins, d'affection, il s'était senti renaître ; une mélancolie douce avait succédé à ses ombres accablées de misanthropie. Il doutait encore du bonheur, il doutait encore des hommes ; il se défiait des forts et se passionnait pour les faibles, prêt à se laisser égarer par excès de vertu. Mais Muller lui avait fait croire à l'amitié, et Madame Muller et Marguerite lui avaient fait croire à la vertu des femmes.

Marguerite était une belle et douce jeune fille que Madame Muller aimait comme on aime son enfant, bien qu'elle ne lui fût nullement parente. Marguerite avait une voix pleine de mélodie et d'amour, un regard limpide et pur, un front uni et chaste comme celui des anges. Aussi, lorsque Schiller était sombre, découragé, si Marguerite paraissait, si elle arrêtait sur lui son beau regard, il se sentait comme inondé de bonheur ; il relevait la tête, comme si ce n'était pas assez pour lui de la terre et qu'il voulait encore dire au ciel les joies mystérieuses et inexplicables de son âme. Cependant il lui arrivait parfois de jeter sur la route où il entrait un regard défiant et craintif. Il avait déjà tant souffert, que le bonheur le surprenait et l'effrayait.

En quittant Stuttgart avec Muller, fuyant la nuit comme des malfaiteurs, sans argent, sans ressources, mendiant presque sur le grand chemin, Dieu seul savait ce que son âme si fière avait dévoré de tortures et d'humiliations ! il avait tout supporté. Il sentait en

lui trop de puissance pour se laisser abattre aux premiers pas. Il était libre, il était poète, il avait foi en lui, il se sentait prêt pour la lutte. Aussi, dans sa retraite, préparait-il l'avenir... l'avenir, où il se voyait seul, triste et méconnu, lorsque le matin le regard de Marguerite ne s'était point arrêté sur lui... l'avenir, qu'il voyait riche de gloire, d'amour et de poésie, lorsque la jeune fille avait illuminé sa journée d'un céleste sourire.

Schiller passa ainsi de longs jours, livré tout entier à de consciencieuses études. A celles-là du moins il apportait toute son ardeur, toutes ses passions. Le soir, tandis qu'il travaillait, il entendait souvent Muller tirer de son violon des sons ravissants, auxquels l'éloignement et le calme de la nuit donnaient un charme mystérieux. Souvent aussi la voix de Marguerite s'unissait à ce roi des instruments, s'élevait graduellement comme l'hosanna glorieux des archanges, ou s'éteignait, comme un souffle harmonieux, dans quelque pieuse prière ou dans quelque chant d'amour. Schiller travaillait sans se rendre compte de ces délicieuses impressions, sans chercher à les analyser, mais en jouissant avec une volupté mystique. Il travaillait sans se dire : — Ils chantent !... — Mais ces accords qui venaient jusqu'à lui tantôt vagues et indécis comme un souvenir, tantôt brillants comme un cri d'allégresse, le faisaient tressaillir. Il se sentait transporté dans une nouvelle vie. La plume s'échappait de ses mains, ses yeux se fermaient, et il restait plongé dans une rêverie extatique. Ce fut dans ces moments de poétique exaltation qu'il jeta les premiers plans des chefs-d'œuvre qui devaient porter le nom de Schiller

On lit dans le *Moniteur* :
L'Empereur a reçu de Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel la lettre par laquelle ce souverain notifie à Sa Majesté l'acte législatif en vertu duquel il prend le titre de Roi d'Italie.

Cette lettre a été remise à l'Empereur par le comte François Arèse, sénateur du royaume, ambassadeur extraordinaire.

— On lit dans le *Pays* :
M. le comte Arèse, ambassadeur extraordinaire de S. M. le roi Victor-Emmanuel auprès du gouvernement français, a accompagné Sa Majesté à Vichy.

On assure que c'est le général Fleury qui doit être envoyé à Turin comme ambassadeur extraordinaire de S. M. l'Empereur Napoléon, pour aller notifier au roi Victor-Emmanuel la reconnaissance du roi d'Italie par le gouvernement français.

Si nous sommes bien informés, le général Fleury partirait directement de Vichy pour Turin, lundi ou mardi prochain. A. Tranchant.

— On lit dans la *Patrie* :
Plusieurs journaux étrangers persistent à déclarer que la députation chargée de porter à Paris l'Adresse romaine a été reçue par M. le ministre des affaires étrangères.

Nous sommes autorisés à donner de nouveau à cette assertion le démenti le plus formel.

Plusieurs journaux italiens annoncent que les troupes françaises vont évacuer la province de Viterbe. Non seulement cette nouvelle est inexacte, mais nous croyons savoir que les garnisons qui occupent les villes frontalières du patrimoine de Saint-Pierre vont être augmentées.

On assure que par suite de la reconnaissance du royaume d'Italie, les villes de Florence et de Naples, cessant d'être considérées par nous comme des capitales d'Etat, la France va y instituer des consuls généraux.

Des consuls et des agents consulaires français seront institués dans d'autres villes de l'ancien royaume de Naples. *L'Esquadrant*, pour ces divers agens, sera donné par S. M. le roi Victor-Emmanuel. E. Guilhaud.

L'EMPEREUR A VICHY.

Vichy, 7 juillet.
Aujourd'hui, Sa Majesté a fait le tour de la ville, et après une courte visite à la reine Christine, elle est allée en promenade sur la magnifique route d'Abrest. L'Empereur a désiré que la ville reprit son aspect accoutumé, et sur son désir, on enlève drapeaux, guirlandes, banderoles, etc.

Voici les noms des personnes qui ont accompagné l'Empereur.

Le général Fleury, premier écuyer, aide-de-camp de l'Empereur ; le général de Béville aide-de-camp ; le colonel comte Lepic, aide-de-camp, surintendant général du palais ; le colonel Favé, aide-de-camp ; le capitaine de Clermont-Tonnerre, officier d'ordonnance ; M. Mocuart, secrétaire de l'Empereur, chef du cabinet ; MM. Saccaley, Piétry, attachés au secrétariat ; M. Hyrvoix, inspecteur général de police des résidences impériales.

Le soir de l'arrivée de Sa Majesté, une dame

— Voyons... dit Muller, le visage baigné de larmes, tu as étudié, toi, Schiller... tu sais ce qu'il faut faire... Sauve-la, mon ami, sauve-la !

Schiller, en effet, devant cette vierge mourante, se rappela la science qu'il avait maudite autrefois. Il lui demanda avec angoisse ses secrets qui devaient sauver la jeune fille : la science ne fut pas sourde aux prières du poète, il sauva celle qu'il aimait. Ce fut pour lui un immense bonheur. Il lui sembla que Marguerite sortait de ses mains créée une seconde fois ; il l'aima, non plus seulement de l'amour de l'amant, mais de l'amour chaste et éternel du père, de l'amour du créateur.

Lorsque Marguerite leva sur lui son œil redevenu calme et limpide, lorsqu'elle lui tendit la main et lui dit d'une voix faible, harmonieuse et tremblante : — Merci... merci, M. Schiller... vous m'avez sauvé la vie... il eût été si triste de mourir quand tout était bonheur autour de moi ! — Schiller sentit son cœur bondir. Marguerite l'avait-elle deviné ? Dans ses heures de délire, la nuit, l'avait-elle vu penché sur elle, plus pâle qu'un spectre épiant avec effroi les progrès de la terrible maladie ? L'avait-elle entendu murmurer : — Si tu meurs, Marguerite, belle étoile de ma vie... Schiller te suivra !... Schiller mourra avec toi !... Le bonheur dont elle parlait, n'était-ce pas l'amour du poète ?

Il allait peut-être s'agenouiller et lui dire : — Je t'aime !... Je t'ai rendu la vie, et tu peux faire respiculer la mienné ; Marguerite aime moi !... Mais M^{me} Muller entra, et Schiller, trop ému, se retira dans sa chambre, où son ami l'attendait.

anglaise, dit-on, s'est dépouillée de son châle pour l'étendre sur le passage de Sa Majesté ; l'Empereur a relevé le châle et l'a rendu très gracieusement à la dame. Sa Majesté est revenue, a traversé le jardin impérial, et s'est dirigée vers le parc. La population se pressait sur son passage et le saluait des acclamations les plus enthousiastes. On a voulu écarter la foule, l'Empereur a fait signe de laisser approcher. Pour s'imaginer pareille affluence et pareil entrain, il faut se reporter aux réceptions des grandes villes, aux fêtes parisiennes. Quelques personnes seulement précédaient l'Empereur, et lui ouvraient un passage. Un paysan en se détournant, a laissé tomber son chapeau ; l'Empereur s'est baissé et l'a remis au brave homme qui n'en pouvait croire ses yeux. Un vieux soldat du premier empire se trainait péniblement sur le passage de l'Empereur, mais la foule le repoussait toujours. Je ne pourrai donc pas le voir, disait en se lamentant le vieillard ; tout-à-coup deux bras vigoureux l'enlèvent et le portent devant l'Empereur.

« Mon Empereur, dit le porteur, cet homme ne pouvait venir à vous, je vous l'apporte ». L'Empereur a serré la main du vieux soldat, et un cri immense de : *Vive Napoléon !* a répondu à la faible voix du vieillard ému jusqu'aux larmes.

(*Moniteur du Puy-de-Dôme.*)

Chronique locale.

M. Montois, préfet du Lot, est parti ce matin pour Paris.

Un décret impérial convoque les Conseils d'arrondissement pour le 23 juillet courant, pour la première partie de leur session de 1861.

Par arrêté préfectoral, en date du 10 juillet courant, M. Graval (Jean) a été nommé adjoint au maire de la commune de St.-Michel-Loubéjou, en remplacement de M. Faure, décédé.

Par arrêtés préfectoraux, en date du 9 juillet courant, MM. Naves (Jean), instituteur provisoire à Montamel, et Palisse (Baptiste), instituteur provisoire à Parnac, ont été nommés instituteurs communaux définitifs aux mêmes résidences.

Par arrêté préfectoral, en date du 9 juillet, M. Maurandy (Louis), instituteur public à Montbrun, canton de Cajare, a été nommé instituteur communal à Gréalou, même canton, en remplacement de M. Blaillard, qui a obtenu un congé de quatre mois nécessaire pour le rétablissement de sa santé.

Par arrêté préfectoral, en date du 6 juillet 1861, le sieur Lafogat (Baptiste), de Rudelle, a été nommé cantonnier de 3^e classe, sur la route départementale n° 13, en remplacement du sieur Gardou démissionnaire.

Le jeune musicien vint au devant de lui, les bras ouverts ; il le pressa sur son cœur : — Ah ! mon ami, mon frère ! que ne te dois-je pas ?... C'est à genoux que je voudrais être pour te crier : Merci à toi qui m'as rendu ma fiancée !...

— Ta fiancée !... murmura Schiller. — Il y a longtemps que Marguerite est ma fiancée ; il y a longtemps que je l'aime, vois-tu, de tout ce que mon âme peut contenir d'amour... Je ne te l'avais pas dit : tu étais toujours si rêveur, que je n'osais te distraire en te racontant mes folles pensées d'amour. D'ailleurs Marguerite me faisait subir de longs jours d'attente et dont j'osais à peine me plaindre... Mais j'ai tant souffert quand je l'ai vue mourante, quand j'ai senti qu'elle pouvait m'être ravie... que ce matin, devant ma bonne mère, je l'ai suppliée de fixer l'époque de notre union... Et elle a consenti ; elle me l'a dit en souriant doucement, en me tendant la main... Eh bien ! au plus fort de ma joie, Schiller, j'ai pensé à toi : car tout ce bonheur, je te le dois !

— Ta fiancée !... répéta Schiller d'une voix altérée... Ah ! soyez heureux, vous que le destin n'a point marqué d'un sceau fatal.

Depuis ce jour, Schiller, sombre et rêveur, s'enferma pendant de longues heures dans sa chambre. Au repas du soir qui le réunissait à la famille Muller, il parlait peu et ne levait pas les yeux sur Marguerite. Pas un geste, pas un mot, ne révélèrent le secret de ses douleurs ; seulement son front devint plus pâle, son regard plus muet, son sourire plus amer ; mais il renfermait dans son âme une passion contre laquelle il devait lutter sans pouvoir jamais la vaincre.

DÉCRET. — Emission de 500,000 obligations dont le produit doit être affecté à l'exécution des travaux de chemin de fer.

ART. 1^{er} — Notre ministre secrétaire d'Etat des finances est autorisé à procéder par souscription publique à l'émission de 500,000 obligations du Trésor, au capital de 500 francs chacune, portant un intérêt de 20 francs payable par semestre, les 20 janvier et 20 juillet de chaque année, et remboursables, par voie de tirage au sort, au moyen d'annuités finissant le 20 juillet 1889.

ART. 2 — Le produit de ces obligations sera affecté à l'exécution des travaux de chemin de fer autorisés par les lois subvisées et aux frais inhérents à la réalisation de ces valeurs.

ART. 3 — Les obligations seront négociées au taux de 440 francs, avec jouissance du 20 juillet courant.

ART. 4 — Le tirage des obligations à rembourser par la voie du sort aura lieu le 20 janvier de chaque année, à partir de l'année 1862, et le remboursement des obligations sorties sera effectué à partir du 20 juillet suivant.

ART. 5 — Les époques du paiement des obligations et les autres conditions auxquelles elles pourront être émises seront réglées par décision spéciale de notre ministre des finances.

ART. 6 — Notre ministre secrétaire d'Etat au département des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 4 juillet 1861.
Signé NAPOLEON.
Par l'Empereur :
Le Ministre secrétaire d'Etat au département des finances,
Signé DE FORCADE.

Le N° 827 du Recueil des actes administratifs de la Préfecture, qui vient de paraître, contient la circulaire suivante :

Emission de 300,000 obligations du Trésor public. Cahors, le 8 juillet 1861.

A MM. les Maires du département.
Messieurs, un décret du 4 juillet courant autorise l'émission, par voie de souscription publique, d'obligations du Trésor, dont le produit sera affecté aux travaux de chemins de fer, et un arrêté du même jour en règle les conditions.

La souscription sera ouverte le jeudi 11 juillet et fermée le mardi 16 juillet.

Elle aura lieu, dans le département du Lot, aux caisses du receveur général et des receveurs particuliers des finances.

Vous recevrez un numéro supplémentaire du *Moniteur des communes*, contenant le rapport à l'Empereur sur l'émission des obligations, le décret de sa majesté et l'arrêté qui règle les conditions de la souscription.

Je vous prie de porter immédiatement à la connaissance de vos administrés, par voie d'affiches, les dispositions de ce document.

Le terme de la clôture des souscriptions étant fort rapproché, vous comprendrez que vous devez faire, sans perte de temps, la publication dont il s'agit et la répéter, au besoin, jusqu'au 15 de ce mois.

Recevez, etc.,
Le préfet du Lot, officier de la légion d'honneur,
Montois.

Ce même N° contient, en outre, un arrêté, en date du 6 juillet courant, qui fixe l'ouverture de la 3^e session ordinaire des conseils municipaux au dimanche, 4 août prochain et, la clôture, au mardi, 13 du même mois.

Fort dans le malheur, Schiller consentit à assister au mariage de Muller : ce fut lui qui conduisit Marguerite à l'autel.

Quelques jours après, Muller dut se résigner à le laisser partir ; il alla à Manheim. Le jour de son départ, il se trouva seul avec Marguerite. La jeune femme l'observait tandis qu'assis, le corps affaissé, il semblait oublier que l'heure s'écoulait et qu'il allait s'éloigner des seuls êtres qu'il eût aimés. Marguerite se leva, s'approcha doucement de lui et appuya la main sur son épaule. Le poète tressaillit et demeura immobile.

— Pourquoi, dit-elle d'une voix douce et grave, pourquoi notre ami nous quitte-t-il ? Où trouvera-t-il des cœurs plus dévoués, des amis plus vrais ?

— Null part, dit Schiller... mais il faut que je parte... ici, je souffre trop... je suis trop malheureux.

— Malheureux !... Il y a deux mois, vous vous disiez si heureux ! — Je l'étais en effet.

— Et aujourd'hui ?

— Aujourd'hui... il faut que je parte, que je m'éloigne... Si vous saviez ce qui se passe dans mon cœur, vous auriez pitié de moi, c'est vous qui me diriez : Frère, partez !... si vous saviez... ce que j'ai enduré depuis un mois de tortures morales, vous me diriez : Frère partez !... Si vous saviez... que le malheur rend coupable ; qu'à force de souffrir, on peut devenir traître et déloyal ; qu'après s'être effrayé du vide de son cœur, on peut s'empêcher de le trouver plein d'amour pour la femme qu'il faut vénérer et respecter ; qu'après avoir maudit tous les hommes, on arrive à se maudire soi-même, à se craindre !... vous me diriez : Frère, partez !

— Schiller... que se passe-t-il en vous ? Partirez-vous ainsi désespéré ?... Devez-vous nous fuir quand vous souffrez ?... Vous avez guéri mon corps, ne puis-je donc, moi, guérir votre âme ?

Le *Moniteur* a publié, comme annexe au procès-verbal de la séance du Corps législatif du 27 juin, le rapport fait par M. Alfred Leroux, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant les chemins de fer.

Après avoir traité les questions relatives aux chemins compris dans le projet, M. A. Leroux a énuméré les amendements qui avaient été présentés, et parmi lesquels nous remarquons le suivant :

« Par MM. L. de Jouvenel, Deltheil, Creuzet, Lafon de Saint-Mur. »

Ajouter au dernier paragraphe de l'art. 1^{er} :
« Un chemin de fer Cahors à Gramat, s'embranchant sur la ligne de Limoges à Figeac. »

CONCOURS DE GRAMAT.

Le concours pour les pouliches de trois ans, saillies, a eu lieu, à Gramat, le vendredi 5 juillet, conformément au programme que nous avons publié. Cette solennité agricole était présidée par M. le Sous-Préfet de Gourdon, délégué par M. le Préfet du Lot.

Dix-sept pouliches ont été présentées. Le jury, présidé par M. de Saunhac, inspecteur général du 6^e arrondissement, a pu faire un bon choix et appliquer utilement les fonds mis à sa disposition. Les animaux primés étaient d'une conformation régulière, sans tares et susceptibles d'être livrés utilement à la reproduction.

Sept primes et deux mentions honorables ont été décernées.

- 1^{re} prime 150 fr. à MM. Vidal, de Lunegarde ;
- 2^e — 100 — à Daynac, d'Issepts ;
- 3^e — 80 — à Lavergne, d'Alvignac ;
- 4^e — 80 — à Despeyroux, de Flaujac ;
- 5^e — 80 — à Calvel, de Mayrinhaac ;
- 6^e — 80 — à Gaubis, de Calès ;
- 7^e — 80 — à Lasfargues, de Ginouilhac.
- 1^{re} mention honorable à M. Despeyroux de Flaujac.
- 2^e — — à M. Rauffet, de Durbans.

Une course au trot de deux kilomètres, prescrite par le programme aux pouliches primées, a eu lieu après le concours.

Toutes les pouliches primées ont fourni l'épreuve réglementaire, ainsi que celle qui avait obtenu la 2^e mention ; l'autre pouliche, mentionnée, n'ayant pu être maîtrisée au moment du départ, n'a pas figuré à la course.

Le jury, tenant compte de la nouveauté d'une institution qui a pris à l'improviste les éleveurs peu habitués à faire monter leurs pouliches de trois ans, s'est montré satisfait du résultat obtenu ; il croit qu'en peu d'années, elle doit contribuer puissamment à l'amélioration de l'espèce chevaline dans le Lot. Ce premier essai a eu lieu sans accident et l'opinion générale l'accepte comme un moyen d'exciter l'émulation.

Le prix de la course, consistant en une somme de 250 fr., a été gagné par la pouliche de M. Lavergne d'Alvignac, 3^e prix du concours, battant celle de M. Daynac, 2^e prix, d'une longueur seulement.

Les six autres pouliches sont arrivées distancées par les deux premières de 10 à 100 mètres.

— Vous, Marguerite !... Non ! non ! laissez-moi partir. Et si jamais je revenais à Mincengen... arrêtez-moi sur le seuil de cette porte, et dites-moi : Schiller, cette maison est celle de Muller, de l'ami de ton enfance, de l'ami qui t'a secouru quand tu étais dans le malheur, qui t'a fait libre... N'entre pas, si ton cœur n'est pas purifié de toute passion coupable ! Vous me direz cela Marguerite.

Marguerite pâlit et s'appuya sur une table : — Il m'aimait ! dit-elle d'une voix étouffée.

Il y eut un moment de silence, puis Schiller se leva. — Vous le voyez, Marguerite, il faut que je parte... seul je serai malheureux !

— Et moi ! murmura Marguerite si bas, que Schiller ne put l'entendre.

— Et vous me pardonnez, n'est-ce pas, ma sœur ?

— Adieu, mon frère.

Sans lever les yeux, Marguerite lui tendit la main. Schiller la porta à ses lèvres, et s'élança hors de la chambre en disant : Adieu.

Muller l'attendait dans une salle basse : la voiture qui devait emmener le poète était à la porte.

— Ah ! dit Muller, comme tout sera triste ici après ton départ !... Mais tu reviendras !

Schiller secoua tristement la tête.

— Marguerite et moi, nous prions Dieu pour que tu trouves le bonheur. — Le bonheur... reprit Schiller en serrant la main de son ami, je le laisse ici... mais la gloire m'attend à Manheim !

— La gloire ! répéta-t-il en jetant un dernier regard sur cette maison amie, loin de laquelle la voiture l'entraînait, me consolera-t-elle ?

La gloire vint et ne le consola pas ; mais elle sauva son âme du scepticisme et du désespoir.

JULES DE BEAUMONT.

FIN

ESSAI D'UNE FAUCHEUSE.

La faucheuse américaine de Wood, achetée depuis peu par la société d'agriculture de Cahors, a été expérimentée lundi, 8 juillet, à la Ferme-Ecole du Montat, sur une prairie artificielle en luzerne. Cette épreuve a bien réussi à la satisfaction des nombreux spectateurs qui étaient venus pour en être les témoins. On a essayé ensuite de la faire fonctionner comme moissonneuse; car M. Legendre de St-Jean-d'Angely, chargé de la construction, a cherché à l'adapter à ce dernier usage, mais le terrain trop humide, dans lequel les roues s'enfonçaient, n'a pas permis ce deuxième essai qui sera nécessairement ajourné à l'année prochaine, à moins qu'on ne le fasse sur des avoines. Nous devons faire remarquer que dans une première épreuve préparatoire, faite également au Montat, le jour que la machine y fut installée, elle fonctionna imparfaitement comme moissonneuse, alors que le terrain était dans un état convenable pour le mouvement des roues.

Cette différence dans les doubles fonctions de la machine Wood nous paraît provenir des causes suivantes :

Pour faucher, on n'éprouve aucune difficulté soit pour régler la machine, soit pour la conduire; un homme assis sur son siège n'a qu'à bien guider son cheval, et le travail se trouve accompli dans de bonnes conditions; il faut en excepter néanmoins les parties trop humides où les roues s'enfonceraient. — Pour moissonner, au contraire, il faut deux ouvriers, l'un pour conduire à pied le cheval qui traîne la moissonneuse, l'autre pour régler la machine et en même temps pour faire glisser la javelle avec un rateau. Ces deux fonctions à remplir en même temps par la même personne nous paraissent offrir un inconvénient grave, auquel le constructeur devrait être appelé à porter un remède efficace d'ici à l'an prochain.

Malgré cette difficulté, qui sera surmontée sous peu, le problème du fauchage et du moissonnage mécanique est résolu, et les instruments admirables inventés pour ce double usage seront bientôt populaires. J. C.

Le dimanche, 21 juillet prochain, à deux heures après midi, il sera procédé, à la mairie de Valroufié, canton de Cahors (nord), par M. le Maire, assisté de M. l'Architecte, à l'adjudication, au rabais, et par voie de soumission cachetée, des travaux à exécuter pour la construction d'une mairie avec maison d'école, à Valroufié.

La dépense est évaluée à..... 4,692⁰⁹ non compris une somme, réservée pour honoraires de l'architecte et cas imprévus, de..... 307 91

Le chiffre de la population normale de la ville de Cahors, d'après le dénombrement de 1861, est de 12,818 habitants qui doivent être classés de la manière suivante :

Canton Nord.		
Sexe masculin.	Garçons ..	1,452
	Mariés ..	1,325
	Veufs ..	156
		2,933
Sexe féminin.	Filles ..	1,673
	Mariées ..	1,347
	Veuves ..	386
		3,406
Total		6,339
Canton Sud.		
Sexe masculin.	Garçons ..	1,404
	Mariés ..	1,507
	Veufs ..	154
		3,065
Sexe féminin.	Filles ..	1,517
	Mariées ..	1,515
	Veuves ..	382
		3,414
Total		6,479

La population normale de 1856 n'était que de 12,000. C'est donc un accroissement de population de 818 habitants que le dénombrement de cette année a constaté.

La population flottante qui, en 1856, était de 1676, n'est, cette année, que de 1,028.

Cahors est donc en ce moment habité par 13,846 âmes.

Nous avons assisté hier dans une salle de la mairie à la soirée de prestidigitation et de double vue donnée par M. Ernest Nolé.

Les spectateurs étaient malheureusement peu nombreux. Cela est d'autant plus regrettable que notre monde élégant avait la une excellente occasion de passer une agréable soirée, et ce n'est pas à dédaigner à Cahors.

Le peu de personnes qui ont assisté à cette

soirée s'est retiré enchanté de l'habileté et de l'adresse de M. Nolé.

Une dépêche télégraphique, parvenue aujourd'hui à midi, à Cahors, annonce que le courrier de Paris éprouvera un retard de deux heures. Les détails manquent. Un accident sera sans doute survenu sur la ligne du Midi ou sur celle d'Orléans.

On nous envoie de Londerzeell (Belgique), des renseignements intéressants sur le voyage des pigeons, partis de la mairie de Cahors, le samedi matin, 22 juin dernier. Ils appartenaient à la société colombophile, l'Espérance. Tous les voyageurs ailés sont rentrés au pigeonier natal, dans la journée du 23 juin; c'est-à-dire le lendemain même de leur départ. Ils avaient parcouru plus de 800 kilomètres, en vingt-cinq ou vingt-six heures. Un concours avait lieu à cet effet; de nombreux paris étaient engagés. Le plus rapide des messagers aériens est arrivé au colombier de Londerzeell, le 23 juin, à cinq heures vingt-cinq minutes précises du matin, juste vingt-quatre heures après son départ de Cahors. Il appartient à M. Isidore Roos de Termonde, qui a obtenu la prime d'honneur. Les autres pigeons sont arrivés dans l'ordre suivant :

Le 2 ^e , à 5 heures 31 minutes du matin	
Le 3 ^e , à 5	40
Le 4 ^e , à 6	34
Le 5 ^e , à 8	16
Le 6 ^e , à 8	56
Le 7 ^e , à 9	17
Le 8 ^e , à 9	40
Le 9 ^e , à 10	13
Le 10 ^e , à 10	25
Le 11 ^e , à 11	22
Le 12 ^e , à 2	25 minutes du soir.
Le 13 ^e , à 3	6

Ces pigeons ont été infailliblement surpris par l'ouragan terrible du 22 juin. Leur instinct ne les a pas abandonnés; ils auront sans doute suspendu un moment leur course à travers l'espace, pour la continuer après l'apaisement de la tourmente.

On nous écrit de Montcuq.

Avant hier, un ouvrier maçon occupé à travailler sur un échafaudage dressé à la caserne neuve est tombé, sur le sol, à une hauteur d'un premier étage environ. Il s'est blessé dangereusement. Des accidents de ce genre arrivent continuellement; ils sont dus la plupart du temps, à l'incurie et à la négligence des ouvriers, qui ne veulent pas prendre des précautions nécessaires.

On nous écrit de Figeac.

Un ouvrier des chemins de fer, le nommé C., originaire du Puy-de-Dôme, âgé de vingt-quatre ans, vient d'être subitement atteint d'aliénation mentale. Il entrait dans les cercles et les cafés, troublant la tranquillité publique par ses plaintes et ses propos incohérents. En attendant que sa famille puisse se rendre auprès de lui et prendre les mesures nécessaires, l'administration municipale a dû le faire conduire provisoirement à l'asile de Leyme. On attribue, à la nouvelle de la mort de son père, le dérangement de ses facultés intellectuelles.

Un orage de grêle des plus désastreux s'est abattu dans la journée du 6, sur plusieurs communes.

Il parcouru successivement celles de Reyrevignes, Isseps, Fons, Fourmagnac, Lisac, Camburat, Cardillac, Planioles et, contournant, Figeac, St-Perdoux, Bagnac et Linac. La plus grande partie des récoltes est détruite dans plusieurs de ces communes; on cite des domaines dans lesquels la récolte en blé ne reproduira même pas la semence: la vigne est, sur plusieurs points, complètement dépouillée de raisins et de feuilles; de mémoire d'homme, un si terrible orage n'avait causé de pareils ravages. Un grand nombre de cultivateurs, à la veille de recueillir le fruit de leur labeur, vont se trouver dans la misère la plus profonde.

Il résulte des calculs communiqués à l'Académie des sciences, par M. Goldschmidt, que la comète visible depuis quelques jours s'étend sur une longueur de 35 degrés, et occupe dans l'espace dix-sept millions de lieues. Elle s'éloigne peu à peu et disparaît de notre horizon; elle est encore fort brillante cependant. L'état nuageux de l'atmosphère empêche depuis deux soirs d'admirer l'éclat vraiment splendide de sa

queue lumineuse. Elle fait en moyenne trois millions de lieues par jour.

Pour la Chronique locale: LAYTOU.

Départements.

Tarn-et-Garonne. — Il y a quelques jours, le domestique de M. Bouissy, maire de la commune de St-Cirq, s'étant approché du chenil où étaient renfermés deux chiens de chasse, pour leur donner à manger, fut tout surpris de voir ces animaux, ordinairement forts doux et très-caressants s'élançant vers lui avec fureur; il eut à peine le temps de saisir une fourche en fer qui se trouvait à sa portée et fut obligé de s'en servir vigoureusement pour se préserver des morsures de ces chiens qui se ruaient sur ses vêtements et qui les eurent bientôt mis en lambeaux; fort heureusement que les morsures ne purent atteindre jusqu'à son corps. M. Bouissy, attiré par le bruit de la scène, comprit que ses chiens venaient d'être atteints de la rage et il n'hésita pas à s'armer d'un fusil qu'il déchargea sur eux; un seul fut atteint et tomba aussitôt, mais l'autre effrayé, parvint à s'échapper et à gagner les champs; une battue organisée pour le retrouver, n'a amené aucun résultat.

(Courrier du Tarn-et-Garonne)

Aveyron. — M. Douniol, ancien employé de la préfecture de la Seine, a été nommé directeur des prisons du département de l'Aveyron, en remplacement de M. Tampon de Lajarriette. (Napoléonien.)

Haute-Garonne. — M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'ordonner l'exécution immédiate des travaux d'étalement du canal de dérivation de la Nesle, dont la dépense est évaluée à 84,000 fr.

Ces instructions viennent confirmer de plus en plus le bruit de l'établissement d'un camp militaire à Lanmezan l'été prochain.

L'adjudication des travaux aura lieu le 16 de ce mois à la préfecture de Tarbes. (Journal de Toulouse.)

Gironde. — La vingt-huitième session du Congrès scientifique de France doit s'ouvrir à Bordeaux, dans la salle des assises, au Palais de Justice, le 16 septembre 1861. (Courrier de la Gironde.)

Var. — On annonce comme prochaine la fusion de la Banque de France et de la Banque de Savoie. (Messager de Nice.)

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Voici quelques détails publiés par le Journal de Rome, sur l'accident malheureux, qui s'est passé à Rome, le soir de la fête de St. Pierre, et que nous n'avions relaté que sommairement :

Samedi soir, nous avons été sur le point d'avoir de graves troubles à Rome. Immédiatement après le feu d'artifice de la Girandola, qui a eu lieu sur la place du Peuple avec un concours immense, on a vu briller sur la place St-Charles, au Corso et devant le palais Ruspoli, des feux de Bengale. En même temps, à un balcon, au troisième étage d'une maison en construction qui s'élève devant l'église de St.-Charles, au Corso, on avait placé un tableau transparent où on avait représenté un génie, qui, sur le Capitole, donne la couronne au roi d'Italie, Victor-Emmanuel. On lisait au-dessous: *Viva le roi d'Italie! vive l'Empereur des Français!*

Quelques gendarmes romains, à la vue de ce tableau, montèrent à l'étage de la maison où il avait été placé; mais ils trouvèrent les planches qui provisoirement formaient le plancher placées de telle sorte que ceux qui oseraient y monter pour s'approcher du balcon se précipiteraient en bas. Heureusement les gendarmes s'aperçurent de ce piège et purent l'éviter. Arrivés au balcon, ils mirent en pièces le tableau. Cette opération donna lieu aux cris et aux sifflets des groupes qui stationnaient sur la place, et, sans faire les trois sommations ordonnées par les règlements, les gendarmes tirèrent immédiatement leur sabre pour dissiper la petite réunion. Plusieurs individus osèrent faire de la résistance, et un gendarme fut blessé à mort d'un coup de poignard. Le malheureux avant de tomber, asséna deux coups sur la tête de son assassin, et voyant celui-ci se mettre en fuite, il excita ses camarades à le poursuivre. Le gendarme ainsi blessé tomba par terre, et quelques minutes après, il était mort.

Le tumulte aurait eu des conséquences bien plus graves si le dernier feu d'artifice n'avait subi un retard de huit à dix minutes. Sans cet incident, les feux de Bengale sur la place de St. Charles, au Corso, et le tableau transparent auraient commencé à briller au moment où la foule retournait du spectacle de la Girandola.

Par ce retard, un gendarme eut le temps d'aller chercher du renfort, et, ayant fait arriver 40 autres gendarmes, on put empêcher la foule de passer sur le Corso. Ce renfort était commandé par le capitaine Evangelisti; une altercation eut lieu entre lui et un officier de la gendarmerie française, parce que celui-ci ne voulait pas que les gendarmes romains s'avancassent l'épée à la main; mais le capitaine pontifical ayant donné des explications satisfaisantes, on arriva à s'accorder.

L'individu qui porta le coup de poignard au gendarme, s'appelle Locatelli. Il a été arrêté d'autre fois et condamné par suite de démêlés politiques.

M. Lopi, le propriétaire de la maison où l'on avait placé le tableau transparent, a été arrêté, et son fils, employé au ministère des armes, après une perquisition faite chez lui, a été suspendu de son poste par un ordre du jour de M. de Mérode.

P. S. — Vendredi soir, on lança un pétard sous le balcon où se trouvait François II. et la jeune reine, pour voir l'illumination de la coupole du Vatican; mais un gendarme put en empêcher l'explosion.

Dimanche, dans l'amphithéâtre de Covea on voulut faire une manifestation au moment où l'on jouait la pièce *Benvvenuto Cellini*; mais une foule d'agens de police étaient là et empêchèrent l'exécution de ce projet.

La santé du Pape s'est notablement améliorée.

Turin, 7 juillet.

Le général Cialdini partira demain pour Naples. Il a eu aujourd'hui une longue conférence avec le roi et le président du conseil. Le général Cialdini déclare pouvoir suffire à pacifier l'Italie méridionale avec les troupes actuellement stationnées dans ces provinces. Il espère même obtenir ce résultat avant deux mois. On avait parlé de concentrer dans ses mains les pouvoirs civil et militaire; mais après mûre délibération, le gouvernement a décidé d'engager le comte de San-Martino à continuer encore l'exercice de ses difficiles fonctions pour lesquelles il a manifesté tant d'aptitude et tant d'adresse.

Le roi se rendra à Naples pour y signer et y promulguer les concessions des chemins de fer qu'on discute et qu'on va discuter au parlement. (Constitutionnel.)

— On écrit de Stockholm, à la date du 4 juillet, que le marquis de Torrearsa, envoyé du roi Victor Emmanuel, a été accueilli avec un vif enthousiasme; le roi et le peuple l'ont comblé de marques d'honneur. La semaine prochaine la bourgeoisie de Stockholm lui donnera un grand banquet. (Gazette du Peuple)

— La Chambre a voté la loi pour la levée des 34,000 hommes: dans plusieurs provinces, des arrestations ont eu lieu. Les ouvriers sont en grève à Naples. — Kossuth est arrivé à Turin. (Havas)

— Le bruit court à Paris, que Garibaldi serait parvenu à sortir de l'île de Caprera, malgré le cordon sanitaire établi autour de sa personne. (Gazette de France)

— La Gazette autrichienne annonce que le grand-duc Ferdinand de Toscane a protesté contre la proclamation du royaume d'Italie.

HONGRIE.

Pesth, 6 juillet.

La nouvelle qui était impatiemment attendue est arrivée de Vienne. La Diète de Hongrie a consenti à changer non pas le texte de l'Adresse, mais la rédaction de la suscription. En d'autres termes, l'Adresse exprime les mêmes vœux, manifeste les mêmes sentiments, conserve intacte sa contexture primitive; mais, au lieu d'être envoyée au détenteur actuel du pouvoir, elle est envoyée à Sa Majesté impériale et royale.

Ce changement n'a aucune portée. La moralité de cet incident se réduit à ceci: L'Autriche se trouvait en présence d'une grosse question, elle a discuté sur une pointe d'aiguille; et finalement elle triomphe sur une question d'étiquette. Il semble que ce serait bien le cas de dire ici: Et après?

Les patrouilles ont reçu l'ordre de parcourir la ville avec leurs armes chargées et de s'en servir à la moindre tentative de résistance ou d'agitation.

— On croit que, quelle que soit la solution donnée à la question de l'adresse, l'empereur ne tardera pas à prononcer la dissolution des Chambres hongroises; mais, eu égard à l'état d'irritation où sont généralement les esprits, on ajournera, autant que possible, les nouvelles élections pour la seconde Chambre. Ajoutons qu'une foule de fonctionnaires s'étant jetés avec ardeur dans le mouvement national, le gouvernement autrichien paraît décidé à procéder à une épuration générale et à congédier du service de l'Etat tous ceux des employés qui n'auront pas fait preuve d'un dévouement absolu à l'empereur et à la dynastie régnante en Autriche. (Havas.)

ESPAGNE.

Madrid, 5 juillet.

Les factieux, par suite de la reconnaissance que les troupes de la reine ont faite, se sont enfuis de Loja; ils se sont dispersés dans les Sierras (montagnes du voisinage). On les y poursuit. (Epoca.)

Madrid, 6 juillet.

A l'heure qu'il est, quelques-uns des principaux chefs du mouvement qui vient d'éclater dans la province de Grenade sont au pouvoir des troupes, et il est presque certain qu'aucun n'échappera.

La tranquillité dans le reste du pays est parfaite.

Cadix, 6 juillet.

Les Haïtiens ont attaqué le gouvernement de Santo-Domingo. Des troupes ont été envoyées contre eux. (Correspondancia.)

COCHINCHINE.

Nous avons des correspondances particulières de Saïgon du 14 mai; elles nous donnent quelques détails nouveaux. Depuis la prise de My-Tho, il arrivait tous les jours, au quartier-général, pour faire leur soumission, des députations si nombreuses, qu'on peut regarder aujourd'hui le pays comme entièrement placé sous notre autorité.

L'envoyé du vice-roi de Cambodge était reparti; la réponse qu'il emporte est satisfaisante. On accepte sa soumission sans condition: il conservera ses biens, et, s'il veut rester aux affaires, il aura, dans l'administration indigène, la position la plus élevée. Quant à son fils, qui est jeune et actif, on lui a offert un grade dans les corps indigènes qu'on va former pour le compte de la France. Ces corps nous rendront de très-grands services: on pourra compter sur leur dévouement, car les Annamites qui les composeront seront bien traités, bien entretenus et bien armés.

Les nouvelles de la capitale sont tristes. L'empereur vient de rendre un édit qui condamne à la mort tous ceux qui sont entrés en relations avec les Français. De plus, il a fait exécuter sur la grande place de Hùé le général qui

commandant l'aile droite de l'armée impériale lors de l'attaque du fort Ki-Hoa. Cet acte est d'autant plus odieux, que cet infortuné s'était parfaitement conduit et que l'empereur l'avait attiré auprès de lui sous le prétexte de le récompenser.

De pareils faits, connus des populations, les détachent chaque jour du gouvernement de l'Empereur Tu-Duc et les portent vers la France, qui les traite avec une bienveillance et une humanité auxquelles les Asiatiques ne sont pas habitués.

Le roi de Cochinchine, Tu-Duc vient encore de faire un martyr. Le 2 février 1861, M. Vénard, missionnaire français, a eu la tête tranchée à Kécha ancienne capitale du Tong-King.

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

Paris, rue de la Pépinière, nos 47 et 49. — Ancienne maison MURON-BELLAGUET — Institution de M. V. H. Ebrard, ancien professeur de l'Université dans les lycées des départements et au collège Rollin, à Paris, officier d'académie-internat, demi-pension, externat.

Courrier de Paris.

(Correspondance particulière du Journal du Lot.)

Paris, 9 juillet 1861.

Mon cher Directeur,

Paris n'est plus dans Paris. Jamais ne fut dite une vérité aussi vraie. Paris, la nuit surtout, est aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne; ce bois est méconnaissable pour ceux qui l'ont autrefois visité; on l'a transformé en un parc ravissant; on y a creusé un lac en miniature, avec cascades, grottes et rochers.

de leurs grelots; et on peut savourer à son aise les délices d'une tasse de lait frais et écumeux et exempt de tout baptême, ce qui n'est pas à dédaigner à Paris.

Les ambassadeurs Siamois continuent à être les lions du jour; on leur fait voir successivement toutes les curiosités de la capitale. Ils ont été, vous le savez, reçus en audience solennelle au palais de Fontainebleau.

Hier, les ambassadeurs assistaient à une représentation à l'Hippodrome. Il est défendu de fumer dans les théâtres, vous le savez; mais ils n'en ont pas moins allumé leurs cigarettes parfumées, et pour ne pas les contrarier, les agents de police ne les ont pas interrompus dans cet exercice.

Je vous dirai, mon cher Directeur, que depuis huit jours, je suis en proie à une violente émotion. Ne vous effrayez pas trop, cependant. Voici la chose. Le Journal du Lot et tous ses confrères des départements ont annoncé l'apparition de la comète, qui fait en ce moment le désespoir de tous les astronomes.

« Ils ne sont pas ce qu'un vain peuple pense; Notre crédulité fait toute leur science. »

En attendant, voici ce que le peuple des faubourgs de Paris pense; il dit tout simplement que c'est la comète de Garibaldi. Il ne faut pas lui ôter cette illusion. Mais chaque peuple a des droits sur cette comète.

Je préfère vous parler livres et théâtres. La maison Hachette vient de publier une nouvelle et 3e édition de la Mer (*); ce dernier et remarquable ouvrage de M. J. Michelet. Sa lecture est toute de circonstance, au moment de la saison des excursions à Nice, Cette Biarritz et Boulogne.

(*) En vente, à Cahors, chez M. Calmette, libraire.

torpeur et leur apathie habituelle. L'Année littéraire (*), de M. Vapereau, le savant auteur du Dictionnaire universel des contemporains, vient aussi de paraître.

Les théâtres de Paris chôment pendant l'été; en fait de nouveauté, je ne puis vous signaler que les Indépendants, comédie en quatre actes, qui obtient un succès d'estime.

Un de vos compatriotes, le maréchal Canrobert, qui a été appelé ces jours derniers à Fontainebleau, fait, dit-on, ses préparatifs de départ pour une mission politique en Allemagne.

Ma prochaine lettre sera probablement datée de Vichy. Cette villa des eaux est, cette année, le rendez-vous des notabilités de tout genre. La diplomatie surtout semble en avoir fait son lieu favori de réunion.

M. de Beaufort-d'Hautpoul, commandant de l'expédition de Syrie, est arrivé à Paris avec son état-major.

Pendant l'absence de l'Empereur, il y aura conseil des ministres à Fontainebleau une fois par semaine, sous la présidence de l'Impératrice.

M. le comte de Morny doit partir aujourd'hui pour les bains de Hombourg.

M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, prend son congé mercedi. L'intérim de son ministère sera fait par son S. Exc. M. Billault.

M. Valewski, ministre d'Etat, doit partir le 10 pour Vichy.

Le Moniteur annonce la nomination de M. de La-guëronnière au Sénat.

Le jugement dans l'affaire Mirès n'est pas encore rendu.

ABEL LANDRY.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — Les nouvelles de nos vignobles sont en général rassurantes, et si tout se passe bien d'ici aux vendanges, les vins de 1860, bien tenus pour le moment, malgré leur mauvaise qualité, devront nécessairement fléchir.

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 2e quinzaine de juin.

Table with 4 columns: Amenés, Vendus, Poids moyen, Prix moyen du kilogramme. Rows include Bœufs, Veaux, Moutons, Porcs.

COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains. — Samedi, 6 juillet.

Table with 3 columns: Quantités, Prix moyen de l'hectolitre, Poids moyen de l'hectolitre. Rows include Froment, Maïs.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

8 juillet 1861.

Table with 4 columns: Au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 pour 100, 4 1/2 pour 100, Banque de France.

Table with 4 columns: Au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 pour 100, 4 1/2 pour cent, Banque de France.

Table with 4 columns: Au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Rows include 3 pour 100, 4 1/2 pour 100, Banque de France.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 7 juillet 1861.

Table with 2 columns: Versements, Rembours. Rows include 15 Versements, 7 Rembours.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- 6 juillet. Gisper (Jean), naturel. Fau (Marie-Madeleine), Calendrier (Victor-Antoine), Fouriet (Catherine), Girma (Henri), Maratuech (Jean), Pouzergues (Antoine), naturel.

Mariages.

- 9 juillet. Richard (Jean) et Terret (Marie).

Décès.

- 6 juillet. Laplaine (Léonie), 16 ans. Boris (Marie), 40 mois. Berger (Marie), 3 jours. Mathat (Anne), 12 ans.

REVUE EUROPEENNE.

Livraison du 1er juillet 1861.

Sommaire.

- I. La fin d'un monde et du neveu de Rameau, Roman, par M. Jules Janin. II. Les chemins de fer en Espagne: Construction, par M. Louis Chauveau. III. La question de Slesvig-Holstein, par M. Charles du Bouzet. VI. La session législative de 1861, par M. J. Cohen. V. Scènes de la vie Mexicaine: Un Duel dans les Lagunes, par M. Lucien Biart. IV. L'archéologie en 1860, par M. C. Hippeau. VII. La Corse et son avenir, par M. de la Saussaye, membre de l'Institut. VIII. Beaux-Arts: Le Salon de 1861, par M. Émile Perrin. IX. Théâtres et Salons, par M. Henri de Pène.

Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle, de La Bruyère; nouvelle édition, avec des notes et une notice inédites de M. A. Destillateur, par M. Le Roux de Lincy.

Hugues de Saint-Victor. Nouvel examen de l'édition de ses œuvres, de Barthélemy Hauréau, par M. Frédéric Lock.

Guy Livingstone, ou A Outrance, de G. A. Lawrence, traduction de M. William L. Hughes.

- XI. Correspondance Étrangère, par M. Aylic Langlé. XII. Chronique politique. XIII. Chronique Financière et Commerciale, par M. Louis Chauveau. XIV. Bulletin Bibliographique. Bulletin d'Annonces.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Jeudi, 11 juillet 1861

GUILLAUME TELL,

Grand-opéra en quatre actes.

NORMA

Grand-opéra en quatre actes.

On commencera à 8 heures et demie. Le spectacle sera terminé à minuit et demi.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc., etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

TABLEAU DES DISTANCES EN MYRIAMÈTRES ET KILOMÈTRES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.

PRIX: 1 FRANC.

AU PAUVRE DIABLE

Place du Palais de Justice, à Cahors.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE, ayant à faire face à des engagements qu'il vient de contracter, a l'honneur de prévenir le public qu'il met en vente pour 28,000 francs de marchandises, qui doivent être écoulées d'ici à fin juin prochain et qui seront vendues de 25 à 30 pour cent de rabais.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite

Sur carton caoutchouc, émaillé riche. — Bristol, (haute nouveauté.) Sur gélatine, porcelaine, demi-porcelaine et beau velin. Billets de mariages, etc., etc.

A CÉDER

Un office de notaire, à Miansac, canton de Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne. S'adresser, pour les renseignements, au titulaire, ou à M. de Rigamiac, clerc chez M. Féné, notaire, à Montauban.

Miansac est un pays riche, c'est un endroit plat, sur les bords du Tarn et de l'Aveyron, à 12 kilomètres de Castelsarrasin, chef-lieu d'arrondissement, où le titulaire a le droit d'instrumenter.

Grandes facilités pour le paiement.

A LOUER

1° UNE MAISON

D'HABITATION AVEC JARDIN Situés dans l'enclos St-Claire appartenant à M. Henri Chetlin.

2° UN JARDIN

AVEC MAISON D'AGRÈMENT Situés dans le même enclos.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

A VENDRE

par suite de décès

Une étude de notaire à Gourdon, chef lieu d'arrondissement; (Lot), — Bonne clientèle, grandes facilités pour le paiement. — S'adresser à M. Lagarrigue notaire à Cahors, ou à M. Signer juge de paix à Muret (Haute-Garonne).

Le propriétaire-gerant: A. LATTOU.